

Association SURUNFIL Boîte postale- M.V.A 7 rue Antoine Ginoux 13160 CHATEAURENARD

Tél : 06 86 12 46 79 – Email : assosurunfil@gmail.com – Web : www.surunfil.com

lieu des cours : Centre nautique et sportif (piscine municipale) av. de Coubertin 13160 Châteaurenard

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022 (à remettre à l'initiateur)

RENSEIGNEMENT SUR L'ÉLÈVE

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Âge :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Tél. mère :		Tél. père :	
Nom et Prénom du représentant légal :			
E-mail de contact en majuscule :			
Profession des parents :			

RÈGLEMENT DE LA LICENCE ANNUELLE : 20€

- 1H de cours/semaine : 220€ + 20€ licence 1H30 de cours/semaine : 270€ + 20€ licence
- 2H de cours/semaine : 330€ + 20€ licence

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Surunfil et fournis en début des cours de cirque. Possibilité de règlement en 2/3 fois soit septembre, octobre et novembre de l'année en cours. Le chèque de la licence de 20€ doit être établi séparément des cours. Nous acceptons les cartes collégiens latitude 13.

<input type="checkbox"/>	Le représentant légal a fourni à l'association un certificat médical attestant les aptitudes de l'élève à pratiquer les arts du cirque, ainsi que la fiche sanitaire de l'élève. Certificat valable 3 ans.
<input type="checkbox"/>	Le représentant légal autorise la prise de photographies de l'élève et leurs diffusions sur quelque support que ce soit à l'occasion des activités, de quelques natures qu'elles soient, entreprises dans le cadre de l'association Surunfil. Il pourra, à tout moment, s'opposer à une telle fixation et diffusion.
<input type="checkbox"/>	L'élève et le représentant légal ont pris connaissance et approuvé le règlement ainsi que la liste de prix et s'engagent à en respecter les conditions. Important : Toute absence répétée sans motif justifié ne sera pas acceptée au GALA. Surunfil est une école de cirque avec un niveau technique, éducatif et le suivi régulier des élèves est pris en considération. Le GALA est donc obligatoire sauf par dérogation du parent et en donner la raison.

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :



Association SURUNFIL Boîte postale- M.V.A 7 rue Antoine Ginoux 13160 CHATEAURENARD

Tél : 06 86 12 46 79 – Email : assosurunfil@gmail.com – Web : www.surunfil.com

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2021-2022

Nom :

Prénom :

Votre enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si OUI lequel ?

Si OUI précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

Indiquez ci après : les difficultés de santé (Maladie, Accident, Crises convulsives, Hospitalisation, Opération, Rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

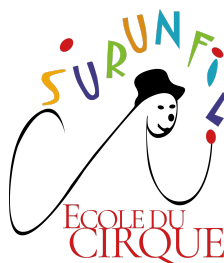
Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires...
Précisez :

NOM ET TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'école de Cirque à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :



Association SURUNFIL Boîte postale- M.V.A 7 rue Antoine Ginoux 13160 CHATEAURENARD

Tél : 06 86 12 46 79 – Email : assosurunfil@gmail.com – Web : www.surunfil.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(Charte de l'association : le but n'étant pas de gagner mais de s'exprimer)

Ces ateliers sont proposés par l'école de Cirque **SURUNFIL** qui a pour objet de promouvoir, de proposer et d'organiser des activités circassiennes, artistiques, éducatives, sociales et de loisirs. Elles sont animées par un enseignant cirque **diplôme fédéral** formation aux centre national supérieur des arts du cirque (**CNAC**) de Châlons en Champagne et à l'école de mime (**Jacques Lecoq**) à Paris.

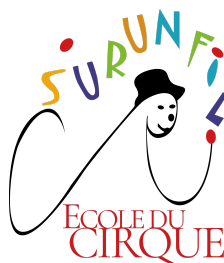
Le tarif comprend l'encadrement, le matériel et la licence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Faire découvrir les Arts du Cirque
- Participer à l'amélioration des aptitudes physiques de chacun : tonicité, force, souplesse, équilibre, motricité fine...
- Mais également : compréhension, mémorisation, créativité et recherche d'originalité....
- Acquérir des techniques de base en Arts du Cirque, c'est avant tout un travail corporel qui développe l'expressivité motrice au travers de jeux psychomoteurs spécifiques aux techniques du cirque (adresse, acrobatie, équilibre)
- Pratiquer les arts du cirque, c'est se retrouver face à la nécessité d'apprendre des gestes nouveaux. Il n'y a aucun geste de cirque que l'on ne sache pas faire naturellement. Il faut donc développer des valeurs telles que l'effort, le dépassement de soi, le travail en groupe, la confiance mutuelle..
- Les sont ouverts ont enfants et jeunes adultes présentant un trouble de l'attention et du comportement
- Il ne s'agit pas d'un sport puisqu'il n'est pas codifié par des règles visant à une confrontation avec des adversaires. « *Le but n'étant pas de GAGNER mais de s'EXPRIMER* ».

DISCIPLINES ENSEIGNÉES :

- Jonglerie: assiettes, balles, foulards, anneaux, massues
- Equilibre: boule, fil, rolla bolla, échasses
- Acrobatie: roulade, équilibre, roue, pyramides, portées, salto
- Trapèze – Cube aérien - Cerceau aérien
- Mini trampoline
- Expression clownesque



Association SURUNFIL Boîte postale- M.V.A 7 rue Antoine Ginoux 13160 CHATEAURENARD

Tél : 06 86 12 46 79 – Email : assosurunfil@gmail.com – Web : www.surunfil.com

DÉROULEMENT DES SÉANCES :

Elles sont divisées en deux séquences :

1. **Les échauffements:** ils sont collectifs et obligatoires (sauf contre indication au cas par cas). Ils permettent d'aborder quelques notions d'anatomie et sont plus particulièrement orientés sur les parties du corps les plus sollicitées durant la séance. Ils peuvent être faits sous forme de jeux.
2. **L'apprentissage:** deux à trois ateliers sont organisés sur chaque séance. Pour chacune des disciplines les enfants apprennent la technique, les consignes de sécurité, les éventuelles parades. Après chaque utilisation et à la fin de chaque séance, les enfants aident au rangement du matériel.

Il est demandé aux enfants :

- De venir avec une tenue apte à la pratique acrobatique et avec une petite bouteille d'eau.
- De ne pas se pousser, se bousculer et de ne pas courir dans la salle.
- De ne pas utiliser le matériel sans l'autorisation de l'initiateur.
- De respecter les consignes avant, pendant et après le cours.
- De prévenir l'initiateur dès qu'il y a un problème observé.
- De ranger le matériel à sa place et considérer la salle comme un lieu collectif.
- De ne pas sortir seul de la salle sans autorisation.

Il est demandé aux parents :

- De venir à l'heure dite et de reprendre l'enfant à la fin du cours à l'heure.
- De prévenir le responsable de l'atelier en cas d'absence du cours.

IMPORTANT

En cas d'abandon, le remboursement au PRORATA sera effectué uniquement causé par un déménagement changement de département ou d'une maladie (certificat médical obligatoire). Le responsable de l'atelier est en droit de ne pas accepter un élève pour des raisons de dysfonctionnement global du cours cirque. Le responsable en donnera les explications aux parents.

Date :

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :